



## LA PSYCHIATRIE DANS LA TOURMENTE FINANCIERE

Sale temps pour l'Etablissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN).

En pleine cinquième vague de Covid, alors que le monde de la santé est sous tension et les soignants à bout de souffle, l'EPSAN devra fonctionner avec 4 millions d'euros en moins dans son budget 2022.

Cette somme manquera surtout à la masse salariale.

C'est un moyen déguisé de réduire les effectifs soignants. Or en psychiatrie « *C'est l'Humain qui soigne, pas les machines* ».

L'EPSAN est loin d'être le seul établissement concerné par ces difficultés en France. « *La psychiatrie publique est une spécialité médicale sinistrée* ».

La CTFC soutient les soignants et les médecins de l'EPSAN et dénonce cette amputation du budget exigé par l'ARS.

**ADHEREZ A LA CFTC**  
**POUR 4,17€ PAR MOIS**  
après déduction fiscale

**AVANTAGES CULTURE  
LOISIRS**  
Des avantages de comité  
d'entreprise pour tous :  
[www.avantage-culture-loisirs.fr](http://www.avantage-culture-loisirs.fr)

### CONTACTS:

Annick WENGER : 06 87 40 03 05  
Sabine LEBRUN : 06 10 90 82 08  
Mireille HAUSHALTER : 06 72 03 71 74



## LA FIN DE L'OMERTA

Fin 2017 la CFTC Santé Sociaux avait déjà dénoncé les pratiques scandaleuses d'ORPEA.

Manque de soins, rationnement des repas, résidents laissés au sol pendant des heures.

Personnels insuffisants et épuisés. Et cela pour un prix exorbitant.

La CFTC a interpellé l'ARS et la Direction Générale du groupe.

Nos revendications sont restées sans réponses.

La CFTC dénonce et s'insurge contre le rachat des EHPAD publics et privés à but non lucratif par des groupes cotés en bourse...

**Il est inadmissible de faire du profit sur le dos de nos aînés.**

Les EHPAD publics souffrent également d'un manque important de personnel d'où une maltraitance institutionnelle.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la sortie du Livre « Les Fossoyeurs », de V. Castanet, la Fédération **CFTC Santé Sociaux** réaffirme son soutien à l'ensemble des professionnels des établissements d'accueil et d'hébergement de Personnes Âgées. Malgré le manque cruel de moyens humains et matériels, ces salariés épuisés gèrent la prise en charge de nos aînés avec des contraintes multiples, des cadences ininterrompues,...

Les pouvoirs publics feignent de découvrir la situation dramatique de nos EHPAD et plus particulièrement du Groupe Orpea. Indigné par ce scandale, le gouvernement a lancé une double enquête administrative et financière. La Fédération **CFTC Santé Sociaux** souligne que la situation n'est pas généralisée mais que celle-ci ne se cantonne pas à ce seul opérateur.

En effet, de nombreux salariés ainsi que nos structures **CFTC Santé Sociaux** avaient déjà alerté les organismes de tutelles sur des dysfonctionnements, voire des situations de maltraitances organisationnelles dans plusieurs EHPAD tous statuts confondus.

La **CFTC** déplore la lenteur des autorités de Tutelles (ARS et Conseils Départementaux) dans l'organisation d'inspections suite aux signalements. La méthodologie de ces inspections permet aussi à certains acteurs de masquer temporairement la situation.

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** prend acte de la déclaration de la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie Brigitte BOURGUIGNON « ... il faut taper fort pour bien montrer qu'on ne fait pas n'importe quoi dans ce pays dans une activité qui est lucrative mais qui ne doit pas l'être au détriment de la bienveillance ! »

La **CFTC** souhaite renforcer le dispositif de « Lanceur d'Alerte », permettant de protéger le salarié contre toute mesure à son encontre (Licenciement, mutation,...). Chacun doit pouvoir être acteur dans l'amélioration des pratiques et mettre fin à la loi du silence qui demeure dans certaines structures.

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** demande la mise en œuvre de contrôles inopinés lors de signalements dans les établissements mais aussi des structures d'accompagnement à domicile.

La **CFTC** demande des moyens humains, matériels et financiers à la hauteur des enjeux du Grand-Âge.

La Fédération **CFTC Santé Sociaux** exige un plan d'action massif pour résorber la carence de personnels soignants et des formations qualifiantes adaptées, diversifiées et au plus près des besoins des personnes âgées. Elle s'élève contre les formations qui incitent au glissement de tâches.

La **CFTC** reste attentive aux mesures et décisions qui seront annoncées par le Ministère afin d'endiguer ces situations dramatiques.

Nous nous devons d'offrir à nos aînés une prise en charge de qualité où la bienveillance doit primer sur la rentabilité.



## UN NOUVEAU METIER DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

### Accompagnants éducatifs et sociaux AES Décret n°2021-1825 – JO du 28 décembre 2021

Au 1er janvier 2022, un corps des accompagnants éducatifs et sociaux de catégorie C est créé au sein de la filière soignante de la fonction publique hospitalière.

Les accompagnants éducatifs et sociaux (AES) « participent aux tâches éducatives sous la responsabilité d'un agent du travail social détenant un diplôme de premier cycle conférant le grade de licence ». Ils peuvent également collaborer aux soins infirmiers. **Les AES sont recrutés par concours ou, pour 25 % au plus des recrutements effectués dans l'année, parmi les ASHQ (voir ci-dessous) justifiant d'au moins 8 ans d'ancienneté dans le corps, qui, après une sélection professionnelle, ont validé une formation préparant à ces fonctions.**

### Loi de financement de la sécurité sociale Loi n°2021-1754 – JO du 24 décembre 2021

Séjour côté salaires, cette loi acte l'extension de la hausse de salaire de 183 € nets par mois à de nouvelles catégories d'agents publics, notamment ceux exerçant dans le champ du handicap (IME (Instituts Médico Educatifs), FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés), MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées), etc.) ou de la prise en charge des personnes avec difficultés spécifiques (LHSS (Lits Halte Soins Santé), CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), etc.).

## QUELQUES CHIFFRES A CONNAITRE ...

### Un sondage qui en dit long

94% des Français souhaitent la réouverture des hôpitaux de proximité.



### Une promesse du gouvernement...

Création de 1000 lits d'hôpitaux ! En pleine pandémie fermeture de 5700 lits.

**Le compte n'y est pas.**

### Créer 15000 postes sur 3 ans et résorber l'emploi précaire...

Hélas la **CFTC** ne voit rien venir, une solution s'impose : augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail.

